

Lundi, le 6 décembre 2021

2021-12-06

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six décembre deux mille vingt-et-un (06-12-2021) à vingt-et-une heure au Centre communautaire sous la présidence de Francis Picard, maire-suppléant et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Onil Giguère
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Isabelle Harmegnies
Siège N° 6 = Francis Picard

Est absent : Monsieur Pierre Therrien, maire

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Les membres du conseil ont tous renoncé à l'avis de convocation ; il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1° Adoption du budget 2022 ;
- 2° Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;

ADOPTION DU BUDGET 2022

Considérant que les dépenses prévues s'établissent comme suit :

Administration générale	392 917 \$
Sécurité publique	49 883 \$
Protection contre l'incendie	73 309 \$
Transport routier	809 701 \$
Hygiène du milieu	131 006 \$
Aménagement, urbanisme et développement	182 427 \$
Loisirs et culture	78 622 \$
Frais de financement	79 443 \$
TOTAL :	1 797 308 \$

Considérant que les revenus prévus s'établissent comme suit :

Revenus de sources locales (taxes)	780 670 \$
Compensation tenant lieu de taxes	13 172 \$
Autres services rendus	93 397 \$
Autres recettes de sources locales	252 576 \$
Subventions gouvernementales	657 493 \$
TOTAL :	1 797 308 \$

202112-326

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2022 soient adoptées telles que décrites.

Adoptée

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022-2023-2024**

Considérant que le plan triennal d'immobilisations s'établit comme suit :

Plan triennal d'immobilisations 2022 - 2023 - 2024				Budget 2022
Titre du projet		2023	2024	Mode de financement prévu
Plan d'intervention - création maquette, numérisation	10 000 \$			Programme TECQ - subvention
Membrane, rechargement, changement ponceaux	285 000 \$	270 000 \$		Programme TECQ - subvention
Projet Insonorisation (phase 1)	22 218,92 \$			MRC (Fonds COVID) et Municipalité
Projet Insonorisation (phase 2)	15 521,63 \$			Programme FDT - subvention
Construction Chalet des Loisirs	194 646,83 \$			99 952 \$ subvention Ministère de l'Éducation 99 694,83 \$ financé par la Municipalité
Électricité - lumières au terrain de base-ball Agrandissement du garage municipal / caserne	33 041,57 \$		350 000 \$	75 000 \$ PRABAM et Municipalité
Réfection de la Route 257	4 000 000,00 \$			Décret MTQ
Gestion des actifs	57 000,00 \$			FCM - subvention 8 000 \$ financé par la Municipalité
Refonte des règlements municipaux	18 000,00 \$	18 000 \$		Activité d'investissement 2021-2022-2023
Embauche d'un agent de développement	45 000,00 \$	45 000 \$	45 000 \$	subvention MRC 2/3 Programme FDT - subvention / Part municipale 1300 \$
Projet sentiers (phase 1)	12 800,00 \$			
Projet sentiers (phase 2)				
Rénovation du Chalet des Loisirs			163 902 \$	
Démarche MADA	15 950,00 \$			
Embellissement du parc municipal	38 742,00 \$			
Sage maison	5 000,00 \$			** projet 5 ans 2022 à 2026
** Déposé en annexe du budget adopté le 6 décembre 2021				
Copie certifié conforme à Saint-Adrien, le				
Maryse Ducharme, dma				
Directrice générale et greffière-trésorière				

202112-327

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soit adopté tel que décrit.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202112-328

Le conseiller Richard Viau propose que l'assemblée soit close à 21 h 05.

.....
Maryse Ducharme
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Francis Picard, maire-suppléant

« Je, Francis Picard, maire-suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

